

50 Payer par mois un prix à fixer par le directeur de l'école, d'après la somme de travail que voudra et pourra fournir le sujet et le genre d'études qu'il voudra faire. Ce prix ne sera pas audessous de \$10 par mois.

60. Les élèves seront tous tenus de travailler sur la ferme, les études étant pratiques et les explications ne devront être données qu'au travail sur-tout.

70 En vertu d'arrangements intervenus entre le gouvernement et cette école, 10 élèves satisfaisant aux conditions ci-dessus énoncées pourront être admis gratuitement chaque année. Ces élèves dits élèves boursiers devront suivre le même règlement que les autres.

8. L'école fournit le logement et la nourriture. Les élèves n'ont rien à payer pour la literie ni pour les ustensiles de toilette, mais le lavage du linge demeure à leur charge qu'ils soient élèves boursiers ou non. L'usage des journaux d'agriculture et de la bibliothèque sont gratuits.

90 L'année scolaire s'ouvre vers le 25 février et se termine vers le 24 décembre. Mais les élèves peuvent être admis en tout temps de l'année. Ils peuvent rester à l'école aussi longtemps qu'ils le désirent et tant qu'ils ne sont pas assez forts pour diriger par eux-mêmes une exploitation.

La ferme-école d'Oka est certainement la plus considérable, la mieux construite et la mieux outillée de la province. Elle est amplement pourvue de tous les instruments les plus perfectionnés et d'animaux de race. Outre la beurrerie, la fromagerie, le chais et le jardin potager, qui est très vaste et parfaitement bien tenu, on y rencontre encore une scierie, une forge, un atelier de charonnage, un moulin à farine, une boulangerie et un homme spécial est chargé de la conduite de nombreuses ruches.

Les élèves y ont sous les yeux l'exemple d'une culture rationnelle, soignée et payante. On n'y entreprend rien qui ne puisse donner des résultats pratiques et ne puisse être imité en plus petit par tout cultivateur un peu intelligent.

L'école répond aux conseils qui lui sont demandés et fixe chaque année des époques et des jours où il sera donné à la pépinière des leçons publiques d'arboriculture et de pomologie.

Sociétés et Cercles.

CIRCULAIRE OFFICIELLE

ADRESSÉE AUX CERCLES.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Québec, mai, 1893.

Monsieur.....

Secrétaire Trésorier du Cercle Agricole de.....

Comme il paraît exister quelque doute sur la manière dont les fonds des cercles, provenant tant de la souscription des membres que de la subvention du Gouvernement, devront être employés, nous tenons à ajouter quelques explications à nos circulaires précédentes.

Le Conseil d'Agriculture, à sa séance du 11 avril dernier, a adopté une résolution, autorisant les cercles à employer à l'achat de graines fourragères, toute la souscription de leurs membres si le bureau de direction des cercles le juge à propos.

L'octroi qui sera payé à ces associations par le Gouvernement devra être

consacré à quelques unes des autres fins établies par la loi.

Maintenant, quant au montant exact que votre cercle devra toucher il nous est impossible de le déterminer de suite. Il faut attendre pour cela que les différentes associations agricoles de votre comté nous aient transmis leur rapport annuel constatant sous serment le montant de leur souscription, au désir de la loi. Nous ne pourrions donc vous faire connaître ce détail qu'au mois d'octobre prochain.

Dans tous les cas, quel que soit le montant souscrit par toutes les associations de votre division, l'octroi total ne pourra pas excéder le maximum fixé pour cette division, par les lois antérieures établissant les octrois aux sociétés d'agriculture.

Si la souscription totale de votre Société d'Agriculture et de vos cercles agricoles est plus élevée que celle requise pour retirer du Gouvernement l'octroi maximum accordé à votre région, alors cet octroi sera réparti entre chaque association au prorata ou à raison de la souscription de chacune. Ainsi, dans un comté qui a droit à un octroi annuel de \$704.00, si la Société d'Agriculture souscrit \$200.00 et les cercles \$400.00, ces derniers toucheront les deux tiers de \$704.00 qu'ils se partageront entre eux.

Les directeurs des CERCLES ne doivent pas oublier que leur programme et conséquemment les dépenses à faire par leurs associations doivent être approuvés par le Commissaire de l'agriculture.

De plus ils ne doivent prendre aucun engagement sur leurs fonds sans y avoir été autorisés d'avance par le département.

Nous vous engageons fortement à payer une partie de vos prix en engrais de commerce, en plâtre, en grains ou graines d'espèces améliorées, ou en arbres fruitiers, de la manière que vous le déciderez. De cette façon, tout en récompensant le mérite, vous pourriez introduire de nouvelles et d'excellentes variétés de céréales et de légumes, ce qui ne contribuera pas peu à l'amélioration de l'agriculture.

J'ai l'honneur d'être

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LOUIS BEAUBIEN.

Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

EXCELLENT PROGRAMME

Programme d'opérations du Cercle Agricole de la municipalité des cantons unis de Suffolk et Addington, dans le comté d'Ottawa, pour 1893.

1er. Assemblée du cercle le 1er de chaque mois: conférences, lectures de journaux agricoles et traités agronomiques, discussions sur différents sujets agricoles.

2e. Achat d'un bœuf Shropshire.

3e. Achat d'un verrat Berkshire.

4e. Achat d'une certaine quantité d'engrais de commerce et distribution gratuite à chacun des membres du cercle de la quantité nécessaire pour une planche d'essai.

5e N'ayant pas encore le moyen d'acheter un taureau de race, le cercle a résolu d'ouvrir un concours et de donner un ou des prix au meilleur taureau reproducteur dans la municipalité.

CONFÉRENCES AGRICOLES.

Devant le Cercle Agricole de la paroisse de Saint-Joachim, comté de Montmorency, une conférence a été donnée, le 29 mai dernier, par le Révérend Messire Jos. G. McCrea, Ptre.

Le sujet traité a été "l'importance de

la culture de la lentille comme fourrage à être donné en vert aux vaches laitières lorsque l'herbe des pâturages se fait dure et rare. Manière de préparer la terre pour assurer un bon rendement. Nécessité de mélanger la lentille avec de l'avoine, orge ou seigle, afin d'empêcher la lentille de verser et de pourrir sur le champ, etc., etc."

Devant le Cercle Agricole de la paroisse de Sainte-Madeleine de Rigaud, comté de Vaudreuil, des conférences ont été données, le 15 mai dernier, par le Révérend Messire J. O. Rémillard, Ptre., et monsieur Emery Lalonde, médecin.

Le sujet traité par le premier conférencier a été "le bon égoûttement des terres, les différents genres d'égoûttement et la nécessité du bon égoûttement des terrains."

Le second conférencier, M. E. Lalonde, donna une conférence sur la pomologie. Les principaux points traités furent: 1o le choix des arbres; 2o la manière de les planter; 3o soins à leur donner.

Devant le cercle agricole de Sainte-Rose, comté de Laval, le 22 mars dernier, une conférence a été donnée par M. le comte des Etangs sur un système de culture sans la prairie, sur la betterave à sucre, et sur l'utilité des syndicats en général.

Cette conférence a été bien goûtée et engagera certainement plusieurs cultivateurs à faire quelques arpents de betteraves à sucre.

M. le comte a aussi l'intention d'établir ici un petit champ d'expérience et de démonstration qui serait certainement une bonne école pratique pour tous ceux qui aiment à se rendre compte de leurs travaux agricoles, etc.

M. le président, Octave Vannier, et M. le maire Léonard n'ont eu que des félicitations à adresser à M. le conférencier et l'invitent à revenir nous intéresser souvent.

LE SECRÉTAIRE.

CERCLE AGRICOLE DE ST-EUSTACHE.

Mars, 1893.

Sur l'invitation de M. O. Dalaire, conférencier agricole provincial, notre cercle s'est réuni afin de s'organiser conformément à la nouvelle loi concernant les cercles. Le conférencier dit tout le bien que font et que pourront faire les cercles. Il ajoute que c'est au moyen de ces réunions de paroisse que l'on discutera mieux les avantages qu'offrent les sociétés d'agriculture. Ces discussions généraliseront les connaissances agricoles et augmenteront par conséquent les concurrents dans les sociétés. Il insiste surtout sur l'importance qu'il y a d'avoir dans chaque paroisse un bureau de renseignements où les efforts que font les gouvernements pour l'agriculture soient compris et appréciés par le peuple; le conférencier soutient que les gouvernements quels qu'ils fussent, ont toujours plus fait pour l'agriculture que le cultivateur n'a fait lui-même; mais il avoue en même temps que le peuple a manqué d'explications de ces travaux et que des sommes considérables n'ont pas sérieusement profité à la masse des cultivateurs.

A l'avenir les rapports des formes expérimentales, de la société de l'industrie laitière, de la société des ensileurs, des diverses conférences, etc., etc., devraient être données à lire à quelques-uns des membres du cercle chargés de noter les passages les plus pratiques et les plus convenables à l'avancement général. Ces notes feraient

l'objet d'une ou de plusieurs des séances du cercle et le secrétaire ferait un rapport très succinct au journal de l'agriculture, des impressions générales de l'assemblée et surtout des meilleurs cultivateurs sur les sujets vraiment importants.

Cet ensemble d'études ne peut avoir que d'excellents résultats au point de vue pratique.

La moyenne de lait par vache a été d'environ 30 lbs par jour dans les meilleures semaines, et il s'est vendu dans la même paroisse de St-Eustache près de 500 tonnes de son et de moulée l'an dernier par les marchands du village.

Octroi aux cercles.—A. Renaud désire faire remarquer que le partage de l'octroi entre les cercles n'est pas aussi satisfaisant que l'aurait été une somme déterminée pour chaque piastre de souscription, eût-elle été moindre; on ne sait pas au juste à quoi s'en tenir et l'intérêt cesse d'être aussi grand quand le nombre de souscriptions devient considérable.—M. Renaud approuve de tout cœur l'étude de l'agriculture dans les cercles. Les belles discussions faites dans le passé en sont une garantie.

M. le conférencier répond à M. Renaud que jusqu'ici les \$50,000 votées par la Législature ont plus que suffi aux sociétés et que si ce montant devenait insuffisant tout le monde n'aurait qu'à s'en féliciter.

L'organisation de 4 à 500 cercles agricoles dans la Province devra changer la face de bien des choses.

O. E. DALAIRE.

VICTORIAVILLE.

CONFÉRENCE AGRICOLE.—SYNDICAT DE FROMAGERIE.

Le 9 mars dernier, a eu lieu à Victoriaville, une conférence agricole. Le révérend M. Dauth, curé de St-Léonard, sur la demande du cercle agricole de la paroisse de Ste-Victoire, avait bien voulu consentir à venir donner cette conférence. Le révérend M. Dauth, comme on le sait, a été dénommé officiellement par Sa Grandeur Mgr Gravel pour prêcher l'agriculture dans le diocèse de Nicolet. J'ai assisté à cette conférence.

Quand le révérend M. Dauth se verra sur la fin de sa vie, certainement, cet homme pourra se rendre le témoignage d'avoir rendu service à ses compatriotes et à son pays. En lui brillent deux qualités qui en font un citoyen précieux et qui doivent lui concilier l'estime et la vénération de tous; il est, en effet, à la fois et apôtre et laboureur. En même temps qu'il se dévoue au bien des âmes de ses semblables, en même temps aussi, il se dévoue à leur bien-être temporel en leur communiquant les sciences profondes et pratiques qu'il possède en agronomie. Le révérend M. Dauth, dans ses conférences, se met à la portée de son auditoire; le langage qu'il parle est un langage simple, compréhensible pour tous et raisonné; dans la direction et les conseils qu'il donne aux cultivateurs, il ne dit rien qui ne puisse être mis à exécution même par les plus pauvres.

Plusieurs des membres du clergé étaient présents à la conférence de ce jour. L'église que le révérend M. Tessier, curé de la paroisse, avait eu la complaisance de faire servir pour la circonstance était littéralement remplie. Grand nombre de cultivateurs des paroisses avoisinantes où la conférence avait été annoncée se trouvaient aussi dans foule.

La conférence dura depuis 1½ heure p. m. jusqu'à 5 heures environ.